

Sion, le 4 juillet 2024

**Communiqué de presse**

## Intempéries inédites en Valais – Réaction du PLR FDP Valais Wallis

### Soutien aux victimes

Le PLR FDP Valais Wallis exprime son profond soutien et sa solidarité envers toutes les victimes de la récente crue dévastatrice du Rhône et des cours d'eau latéraux. Ces inondations exceptionnelles ont causé des dégâts matériels considérables, estimés à plusieurs centaines de millions de francs, affectant gravement les habitations, les infrastructures et les activités économiques dans certaines régions de notre canton. Nos pensées vont avant tout aux personnes touchées par cette catastrophe. Nous déplorons les pertes matérielles et les difficultés que rencontrent actuellement de nombreux habitants.

Nous remercions les autorités fédérales (armée), cantonales (Conseil d'Etat, protection civile, OCC, OCVS, employés d'Etat) et communales (Etat-major de conduite, élus communaux et employés) ainsi que les entreprises privées pour leur action au service de la protection de la population et la lutte contre les forces de la nature.

### Cours d'eau latéraux

Les laves torrentielles et évènements extrêmes se succèdent depuis cet automne dans les vallées. Des décès ont également dû être déplorés par des crues subites de ces cours d'eau latéraux ce weekend (Saas-Grund) et dans le passé (Chamoson). Ces torrents doivent être sécurisés par des mesures appropriées entreprises par les communes, premières concernées par ces dangers naturels. Le PLR FDP Valais Wallis soutiendra toutes les mesures qui iront dans ce sens.

### Crue du Rhône

La crue du Rhône dans le secteur Chippis/Sierre a laissé des lourds dommages aux habitations et entreprises de la région. Des outils de production d'entreprises valaisannes ont été durablement impactés. Nombre de nos élus ont été interpellés par des victimes de cette crue au sujet de la non-réalisation des mesures de sécurité décidées par le Grand Conseil. A la prochaine session parlementaire, les députés libéraux-radicaux interpellent le Conseil d'Etat sur les raisons de la non-réalisation de telles mesures.

### Révision du projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône

Les élus du PLR ont toujours soutenu les mesures de sécurisation du Rhône au Grand Conseil (crédit d'engagement des mesures prioritaires). La décision du Conseil d'Etat prise quelques semaines auparavant de revoir le projet pour mieux cibler les moyens pour protéger les personnes et les biens lui appartient, elle est de sa compétence exclusive. Le PLR FDP Valais Wallis, avec ses élus cantonaux et communaux, agira sur ce dossier et demandera une séance cet été avec les autorités cantonales en charge du projet pour établir un calendrier pour la suite de la révision du projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône.

## **Conclusion**

Les procédures actuelles ralentissent, et bloquent, des réalisations dont le caractère impératif nous apparaît patent depuis le 30 juin dernier. Pour le PLR/FDP des mesures immédiates doivent être prises sans délai afin de davantage protéger la population et les biens, en attendant d'autres travaux de sécurisation dans le cadre du projet R3.

Le PLR FDP Valais Wallis s'engagera toujours, sur les mesures et sur leur financement, pour une meilleure sécurisation de notre population valaisanne face aux dangers naturels qui parsèment malheureusement notre canton.

## **Contact :**

- Vincent Pravato, président PLR FDP Valais Wallis, 079 393 04 88
- Thomas Birbaum, vice-président PLR FDP Valais Wallis, 079 268 92 74
- Nicole Luggen, vice-présidente PLR FDP Valais Wallis, 079 667 56 02